Références : SG/LD-2023355
N° domaine : 1.1

DECISION DU MAIRE PRISE EN VERTU DE L'ARTICLE L2122.22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
VILLE D'ERAGNY SUR OISE
CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME D'ARCHIVAGE ELECTRONIQUE MUTUALISEE AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE

Le Maire de la Commune d'ERAGNY-SUR-OISE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales article L2122.22,

VU la délibération du Conseil Municipal du 23 mai 2020 donnant délégation au Maire en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la convention de partenariat avec la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, représentée par Monsieur Jean-Paul Jeandon, président, Hôtel d'agglomération, Parvis de la Préfecture CS 80309 95027 Cergy-Pontoise Cedex, pour le développement d'une plateforme d'archivage électronique mutualisée, pour une durée de deux ans, à partir de sa notification aux parties, renouvelables tacitement pour une même durée, selon les conditions fixées dans la convention.

DECIDE

ARTICLE 1er : de SIGNER la convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, Hôtel d'agglomération, Parvis de la Préfecture CS 80309 95027 Cergy-Pontoise Cedex, pour le développement d'une plateforme d'archivage électronique mutualisée.

ARTICLE 2 : DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, publication et de sa transmission au Représentant de l'Etat.

FAIT A ERAGNY-SUR-OISE, le 26 décembre 2023

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Ile de France

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20231226-2023355-AU
Date de télétransmission : 29/12/2023
Date de réception préfecture : 29/12/2023